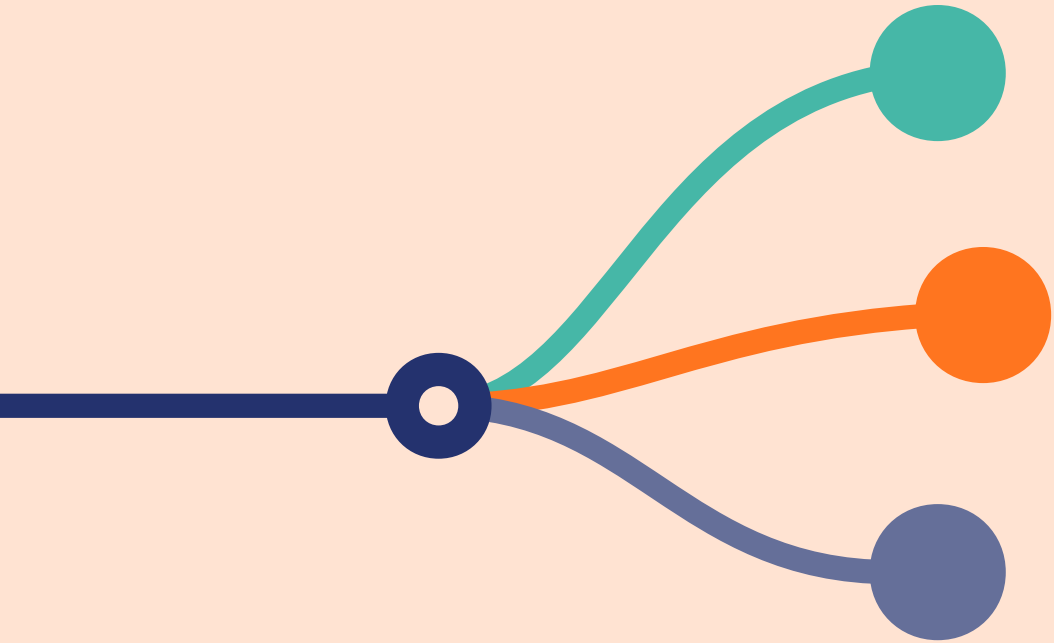
DIRIGEANTS · SERVICES RH · TPE / PME

Bilan
professionnel

Évoluer, se repositionner, rebondir :
quelle suite pour votre collaborateur ?



eprh
Les clés pour décider, les compétences pour agir

Comprendre
Objectiver
Décider

DANS QUELLE SITUATION ÊTES-VOUS ?

Le bilan professionnel éclaire une décision qui concerne un collaborateur, son poste et son avenir dans l'entreprise.

Évolution vers le management

Un bon technicien fera-t-il un bon manager ? Vérifier avant de confier une équipe.

Évolution vers une expertise

Approfondir un métier plutôt qu'encadrer : identifier la bonne voie et les compétences à acquérir.

Mobilité interne

Un poste se crée ou se libère : quel collaborateur, à quelles conditions, avec quel accompagnement ?

Réorganisation

Un poste disparaît ou se transforme : repositionner le collaborateur sur un rôle adapté.

Inaptitude ou restrictions

Après un avis du médecin du travail : identifier des pistes de reclassement réalistes.

Retour après une longue absence

Préparer une reprise dans de bonnes conditions, sur le même poste ou un autre.

Difficulté à un poste

Résultats en retrait, tensions, erreur de casting : comprendre ce qui bloque avant de décider.

Démotivation, perte de sens

Remobiliser un collaborateur expérimenté qui s'essouffle.

Poste clé à sécuriser

Repérer un potentiel, préparer une succession ou une transmission de savoir-faire.

Seconde partie de carrière

Aménager le poste, valoriser l'expérience, organiser la transmission.

Comment ça se passe ?

3 à 4 mois
durée de la démarche

à partir de
2 250 € HT
tarif

Plan d'action
remis avec le rapport

1

Cadrage tripartite

Entreprise, collaborateur et consultant définissent la question posée, les objectifs et ce qui sera restitué.

2

Investigation

Entretiens individuels, tests psychométriques, analyse des compétences au regard du poste ou des postes envisagés.

3

Restitution tripartite

Synthèse partagée, recommandations et plan d'action, remise d'un rapport écrit.

ET APRÈS LE BILAN ?

Le bilan débouche sur des décisions concrètes. EPRH peut vous accompagner dans leur mise en œuvre, par exemple :

Formation

Préparer une prise de poste managériale, développer une expertise, acquérir les compétences manquantes.

Coaching

Accompagner une prise de fonction, un repositionnement ou un changement de posture.

Recrutement

Remplacer ou renforcer l'équipe lorsque la mobilité crée un besoin.

Conseil RH

Adapter la fiche de poste, l'organisation ou le suivi par les entretiens professionnels.

BILAN PROFESSIONNEL OU BILAN DE COMPÉTENCES ?

	Bilan professionnel	Bilan de compétences
Initiative	**L'entreprise**	Le salarié (ou l'employeur, avec son accord)
Objectif	**Éclairer une décision RH**	Construire un projet professionnel
Résultats	**Partagés selon le cadre défini à trois**	Remis au seul salarié
Financement	**Entreprise**	CPF, OPCO, employeur

POURQUOI EPRH ?

- **Un binôme complémentaire** : une coach professionnelle certifiée et un psychologue du travail, pour croiser accompagnement et évaluation
- **Une double lecture**, humaine et RH, droit social compris
- **Un cadre de confidentialité** défini à trois, dès le départ
- **25 ans d'expérience** et une excellente connaissance des métiers en Normandie
- **Un cabinet certifié ISO 9001**

Votre consultant EPRH

Nom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

eprh

Les clés pour décider, les compétences pour agir

Conseil · Recrutement · Formation
Bilan de compétences · Coaching

02 31 46 89 11 – eprh.fr – Colombelles